



A propos de la conférence de l'**Association des Urbanistes d'Alsace**
« **Urbanités et biodiversité : entre villes fertiles et campagnes urbaines,
quelle place pour la biodiversité ?** »

CAUE du Bas-Rhin, mardi 24 mars 2015, 19h,

Table-ronde animé par Vincent BRADEL, enseignant chercheur à l'ENSA de Nancy

Intervenants :

Maurice WINTZ, sociologue (et président d'Alsace Nature)

Béatrice PIPART, éco-conseillère à la ville de Strasbourg, mission Parc Naturel Urbain Ill-Bruche

Christian DRONNEAU, chargé d'études à la Région Alsace

Marc VERDIER, urbaniste

Elisabeth HEYLER, paysagiste

Introduction par Vincent Bradel :

La conférence s'appuie sur la publication de l'ouvrage « Urbanités et biodiversité », issu d'un colloque organisé en 2012 par l'ENSA de Nancy, l'ENSAIA et AgroParisTech-Nancy avec le soutien du réseau « Espace rural, projet spatial ».

La conférence propose un dialogue entre chercheurs, institutionnels et professionnels de l'aménagement, nancéiens et strasbourgeois, sur la prise en compte de cette biodiversité ordinaire dans l'aménagement de notre cadre de vie et sur le lien entre ville et nature.

L'exploration du concept de biodiversité nous impose à tous de reconsidérer notre rapport à la nature. Il ne s'agit plus uniquement aujourd'hui de sauvegarder quelques espèces remarquables, mais aussi de préserver la biodiversité ordinaire qui participe à la qualité de notre cadre de vie. Autrement dit, arrêter de regarder la nature et de penser sa préservation uniquement du côté patrimonial pour considérer également la nature ordinaire.

On peut constater que même en milieu dense urbain, la nature trouve sa place (exemple des abeilles installées sur les toits de Paris et du miel produit).

The poster features a central graphic of a globe made of wooden sticks, with a small cityscape and a butterfly on top. To the left are logos for Université de Lorraine, Grand Nancy, Lorraine, République Française, and Culture Communication. To the right, a green square contains the word 'COLLOQUE'. Below it, the title 'urbanités et biodiversité' is written in large, bold letters, with 'NANCY' and '29-30 NOV. 2012' to the right. Underneath the title is the subtitle 'ENTRE VILLES FERTILES ET CAMPAGNES URBAINES, QUELLE PLACE POUR LA BIODIVERSITÉ ?'. Below the subtitle is a paragraph of text: 'Veuillez remplir ce document et l'envoyer en y joignant votre règlement ou le bon de commande de l'organisme payeur, si vous n'optez pas pour le règlement en ligne, ou une copie de votre carte d'étudiant à :'. At the bottom, there are logos for agroParisTech, ensaia, and the Architecture de Nancy laboratory.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
Grand Nancy
Lorraine
République Française
Culture Communication

COLLOQUE

urbanités 29-30 NOV. 2012 **NANCY**
et **biodiversité**

ENTRE VILLES FERTILES
ET CAMPAGNES URBAINES,
QUELLE PLACE POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Veuillez remplir ce document et l'envoyer
en y joignant votre règlement ou le bon
de commande de l'organisme payeur,
si vous n'optez pas pour le règlement
en ligne, ou une copie de votre carte
d'étudiant à :

Aude Mourier • COLLOQUE URBANITÉS ET BIODIVERSITÉ
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien-Lepage • B.P. 40435 • F-54001 NANCY Cedex
fax + 33 (0)3 83 30 81 30 • colloqueusb@urbanitesetbiodiversite.fr

LABORATOIRE D'HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE LMAO

agroParisTech
ensaia
ARCHITECTURE DE NANCY



Christian Dronneau :

En ville, le concept de nature, et en particulier de nature ordinaire, est plus difficile à appliquer pour deux raisons. D'une part, parce que la nature en ville est presque toujours gérée, maîtrisée, entretenue et que la nature spontanée est mal acceptée par les gens (impression de laisser-aller). D'autre part, du fait du manque de place pour la nature en ville. Il y a d'ailleurs un certain paradoxe dans le fait de prôner la densification : il s'agit là de préserver les espaces naturels et agricoles mais en urbanisant des dents creuses vestiges de nature en ville.

Penser et traiter la nature en ville nécessite une approche multi-thématique, à la fois sociale, écologique et urbaine. Or ces compétences professionnelles sont souvent "sectionnées". Il faut travailler autrement et ensemble, c'est un nouveau défi pour les différents professionnels.

Maurice Wintz :

La nature est affaire de sentiments, la biodiversité est affaire technique et scientifique. Depuis le XIXème siècle s'était opérée une distanciation entre la société et la nature. Mais le regard du citoyen sur la nature et sur la ville a récemment évolué. Le retour des poules en ville est pour moi un des indicateurs, un signe de la "remise en tension" avec la nature.

Il y a trois niveaux de nature en ville :

- la nature spontanée (=la nature par la nature)
- la nature socio-spontanée (les jardins et espaces semés)
- la nature institutionnalisée (par les pouvoirs publics).

N'oublions pas que "la nature ne négocie pas".

Créer de super espaces de biodiversité dans les villes ou au sein des espaces nouvellement urbanisés ne doit pas donner meilleure conscience pour massacrer ou déstructurer les espaces agricoles ou naturels environnants.

Béatrice Pipart :

Le Parc Naturel Urbain (PNU) Ill-Bruche est né de la volonté, exprimée en 2008 par la ville de Strasbourg, de redonner une place à l'agriculture dans la ville et parallèlement de son engagement dans la démarche "zéro phyto".

L'idée du Parc National Urbain Ill-Bruche est bien celle de faire vivre un espace naturel et agricole existant et non celle d'un pré-carré aménagé. Il s'agissait de valoriser des espaces inondables pour donner du lieu et du sens à des quartiers limitrophes dissociés.

On a volontairement démarré à partir d'une page blanche, en travaillant avec les habitants sur une année, sans experts. Il en est ressorti des grandes orientations et des idées de petits projets mais surtout une vraie appropriation du lieu par les habitants.

A Saint-Gall, sur 3 hectares de maïs, pour lesquels l'agriculteur ne proposait rien d'intéressant pour la ville et les habitants, on a tout remplacé par des jardins partagés en collaboration avec une association.

Sur le PNU, des espaces ont été laissés volontairement dans un état rustique.



Marc Verdier :

Le métier d'urbaniste a évolué et mes pratiques également. Comme il a été dit, la nature nécessite une approche interdisciplinaire, l'urbanisme et l'aménagement également.

J'ai eu l'occasion de réaliser de nombreux plans paysages et il est vrai que le paysage est une bonne entrée, interdisciplinaire avec laquelle les élus comme le public accrochent bien. Le paysage est ainsi une bonne entrée pour aborder la biodiversité.

Un confrère m'avait expliqué à l'occasion d'une étude qu'il y a deux types d'élus : d'un côté, les élus « paléolithiques », c'est-à-dire ceux qui composent avec (avec l'environnement, les contraintes, etc), et de l'autre les élus « néolithiques », c'est-à-dire ceux qui luttent contre. A titre d'exemple, en Moselle, on nous avait commandé un inventaire environnemental des friches : il va sans dire que nous avons rencontré l'opposition d'une majorité d'élus, le sujet étant sensible dans un secteur industriel en crise.

Il ne faut pas non plus vouloir une nature omniprésente en ville et dans les aménagements. Il y a des espaces urbains à laisser minéralisés pour des questions identitaires ou fonctionnelles (ex : Place Stanislas à Nancy).

La ville et l'urbanisme sont un système à l'instar de l'écosystème naturel. En introduisant la diversité, la mixité et le renouvellement urbain, la loi SRU a introduit dans l'urbanisme des principes proches de ceux de l'écosystème, avec à la clé un travail sur l'hybridation.

Elisabeth Heyler :

Le paysagiste amène une culture de la nature, relative aux usages, différente de celle de l'écologie d'ordre plus scientifique. Le paysagiste est un passeur entre l'écologue et l'aménageur/urbaniste. Mais l'écologie donne il est vrai plus de légitimité pour faire du paysage, plus de valeur et d'intérêt que juste si c'est une aménité.

Dans les projets (écoquartiers, notamment), il s'agit de trouver une bonne collaboration entre les acteurs et intervenants pour parvenir à un équilibre dans le projet. Tout le monde est en général d'accord au stade du projet (pour des noues, pas de bitume, ...) mais quand ça devient concret, on adhère moins (problèmes associés : moustiques, non planéité, accessibilité PMR, saleté, ...) et cela génère des arbitrages. Il y a aussi des oppositions non solvables entre réglementations et seuils de fonctionnalité écologique (ex : débits d'eau).

Intervenant dans la salle (paysagiste) :

Il y aurait une compétence à développer aujourd'hui, celle d'une « écologie opérationnelle » ou « écologie de projet ».

Un exemple : sur la reconversion d'une friche militaire sur laquelle on était missionné, le projet n'a pu aboutir faute d'avoir pu trouver une surface de compensation suffisante, et ce malgré un travail sur des mesures de préservation et de gestion des pelouses sèches à l'intérieur du site.

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 avenue de Colmar . 68 200 Mulhouse
Tél : 03 66 77 60 70 . Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Christelle BARLIER

Date : 23 Avril 2015

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte